

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

N°AURA-2018-Exp-008

Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2018-01-17-00010

Dénomination du projet : Prélèvement de fragments de ponte de diverses espèces d'amphibiens pour poursuite des travaux d'études sur l'impact de la pollution lumineuse nocturne sur les têtards d'amphibiens.

Lieu des opérations : 3 départements concernés : l'Ain (La Burbanche, Lézieu et Haut Valmorey) l'Isère (Crémieu, Morestel Ville sous Anjou) et Rhône (Yzeron)

Bénéficiaire : Mme Nathalie MONDY du LEHNA UMR 5023 de l'université de Lyon

MOTIVATION OU CONDITIONS

Si possible, des éléments complémentaires sur l'état des populations sources de chaque espèce peuvent être apportés pour confirmer que les prélèvements n'auront pas d'impacts sur leur maintien.

D'autre part, le demandeur doit apporter des compléments méthodologiques sur ses techniques de détermination des espèces, en particulier pour le complexe des grenouilles vertes.

En outre, si le taxon *lessonae* est bien concerné par l'étude, il apparaît que la période de prélèvement envisagée n'est pas bien adaptée à sa biologie.

Enfin, concernant les individus qui seront relâchés, une attention particulière devra être apportée à leur état sanitaire afin de prévenir tout risque d'introduction de pathogènes dans les populations sauvages.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

☐

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

☐

AVIS FAVORABLE ☐

FAVORABLE SOUS CONDITIONS ☐

DÉFAVORABLE ☐

FAIT LE 14/02/2018

L'expert délégué faune du CSRPN
Auvergne Rhône-Alpes



Yoann BRESSAN